

## ► Permanences

Le Bureau des Étudiants en Sciences est là pour les étudiants. Il est donc normal qu'il soit prévu de les accueillir : tel est le rôle de la permanence.

Dotés d'un superbe local au deuxième niveau du bâtiment NO (le O2.213), qui sert de structure d'accueil pour tout étudiant qui le désire, des membres du BES sont là pour vous guider, pour vous écouter et surtout vous aider.

La permanence se tient au minimum tous les jours de **12h30 à 14h00**.

Pour un horaire plus complet, consultez le site web du BES.

## ► Participer

Vous désirez aider d'autres étudiants ou vous le faites déjà ? Vous êtes à l'écoute des gens et attentif à ce qui se passe autour de vous ? Vous désirez participer à la gestion d'un bureau étudiant ? N'hésitez pas à nous rejoindre, le BES et la délégation étudiante ont besoin de vous ! Car n'oublions pas que si le BES existe, c'est grâce au bénévolat des étudiants qui le composent.

De plus, le BES constitue une formidable opportunité de rencontrer d'autres étudiants, de développer son sens des responsabilités et la confiance en soi. Autant de raisons pour se lancer !

## ► Nous contacter

► Adresse :

Bureau des Étudiants en Sciences  
Avenue Franklin Roosevelt, 50 - CP 262  
1050 Bruxelles (Ixelles)

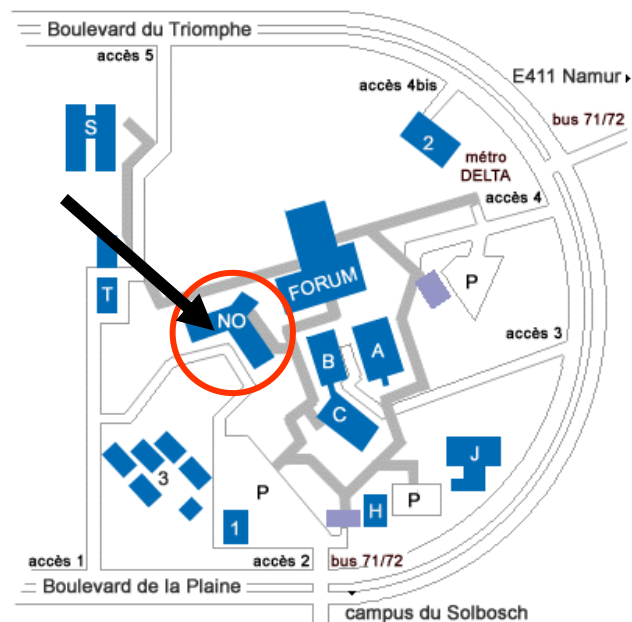
► Local : Campus de la Plaine, bâtiment NO, niveau 2, aile O, local 213.

► Téléphone : 02/650.57.05 (gratuit depuis un poste de l'ULB — formez les 4 derniers chiffres)

► E-mail : [contact@besciences.be](mailto:contact@besciences.be)

- Président : [president@besciences.be](mailto:president@besciences.be)
- Secrétaire : [secretaire@besciences.be](mailto:secretaire@besciences.be)
- Trésorier : [tresorier@besciences.be](mailto:tresorier@besciences.be)

► Site web : [www.besciences.be](http://www.besciences.be)



# Bureau des Étudiants en Sciences

## ► Bienvenue

Nouvel inscrit ou dinosauraire des auditoires ? Étudiant en Faculté des Sciences ? Le Bureau des Étudiants en Sciences est là pour vous !

Le BES, ce sont des étudiants qui agissent pour les étudiants...

Nous vous proposons de quitter quelques secondes votre manuel d'anatomie, votre code C++, votre intégrale par résidus ou votre solution tampon pour lire ces quelques infos qui, nous en sommes sûrs, s'avéreront très utiles (tôt ou tard) durant votre cursus.

## ► Aidés

L'administration universitaire est sans conteste l'illustration parfaite de Kafka.

Pour vous y retrouver, plusieurs solutions existent : prendre une secrétaire en otage, braquer le décanat de la Faculté, brûler un cerge à Saint Verhaegen ou, plus simplement, consulter un étudiant permanent du BES.

Cette dernière solution, outre le fait qu'elle soit économique et non-violente, a pour avantage que l'information que vous recevrez sera ciblée, et qu'un permanent vous accompagnera dans chaque étape des procédures que vous serez peut-être amené à suivre...

Tout thème nous intéresse :

- Inscriptions (dérogations, élève libre, bisseur-trisseur, sessions) ;
- Informations utiles à la vie de tous les jours en Faculté des Sciences ;
- Aides sociales (bourses, aides ULB, diminutions de minerval, ...), logement ;
- Recours, assesseurs, ... ;
- ...

Nous disposons de ressources en matière d'administration qui sont relativement uniques par leur exhaustivité... À vous de nous donner l'occasion de les utiliser !

## ► Défendus

L'ULB a la particularité d'offrir une série de moyens de recours contre l'arbitraire, dans sa grande tradition de Libre Examen. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de s'opposer — même si c'est un droit — à une décision que l'on trouve profondément injuste.

Le BES est là pour aider, et donc aussi pour vous défendre !

Ainsi dès que vous vous sentez victime d'une injustice, mais que vous ignorez comment y remédier, adressez-vous à nous.

Nous pouvons vous renseigner et intervenir avec vous à chaque étape des procédures de recours.

Et n'oubliez pas que vous n'êtes jamais seul à vivre une situation catastrophique !

## ► Représentés

Le BES, c'est aussi l'ensemble des délégués étudiants issus de notre Faculté et siégeant dans les différents organes de pouvoir de l'Université (conseils de département, facultaire et d'administration). Et grâce au BES, ceux-ci peuvent coordonner leurs actions.

Dans la pratique, les délégués étudiants participent aux discussions et délibérations des divers et nombreux conseils qui discutent des programmes de cours, des nominations, des aides sociales, de l'aménagement des bâtiments et des campus, des logements en cité universitaire, ... Bref, (presque) tout ce qui nous concerne de près ou de loin.

Et bien entendu les délégués étudiants sont aussi là pour relayer et défendre vos points de vue, vos suggestions, vos questions et vos craintes. N'hésitez donc pas à les solliciter !

## ► Informés

Le BES est aussi là pour vous informer de tout ce qui se passe dans votre Université, des décisions prises, du futur qui se prépare, des nouveautés et des changements dans les règlements, etc.

L'information vous est proposée, entre autres, par le biais de notre site web, de descentes d'auditoires, de distributions de journaux ou d'affichages de fiches-info.